



Le CSE (en bref)

N°67

**SYNDICAT
UTILE et
DÉTERMINÉ !**

Réunion extraordinaire du 13 juin 2024

L'ordre du jour de ce CSE tenait en une ligne : « *information sur le projet d'évolution de la monétique* ».

Au cours de cette réunion d'un peu plus d'une heure la directrice générale a annoncé un projet de partenariat stratégique et industriel entre le Groupe BPCE et BNP Paribas dans le secteur des paiements et plus précisément dans le domaine monétique (cartes de paiement).

Elle précise que le CSE est informé aujourd'hui car, d'une part, cela implique le concours de BPCE Paiement Services (BPCE PS) et dans une moindre mesure de la production applicative de chez BPCE-IT, et d'autre part, un communiqué de presse commun Groupe BPCE et BNP Paribas va être publié le soir même.

(cf. ce lien : <https://newsroom.groupebpce.fr/actualites/>).

Commentant ce document, la directrice générale ajoute que ce projet s'inscrit dans le plan stratégique du Groupe BPCE qui sera dévoilé fin juin.

Le projet, qui est encore au stade d'une étude et dont les contours ne sont pas précisés, a pour objectif de créer « un processeur commun doté d'une plateforme technologique » aux meilleurs standards actuels en vue de répondre aux évolutions du marché des paiements et de devenir leader en France et dans le Top 3 en Europe pour le traitement des transactions (de l'ordre de 17 milliards, sans doute par an) selon le communiqué de presse.

En ce qui concerne les modalités du partenariat, il prendrait la forme d'une « joint venture » entre le Groupe BPCE et BNP Paribas sur le modèle du partenariat qui existe actuellement avec Partecis.

Si le projet était confirmé (ce qui est probable) une nouvelle « Joint Venture » (JV) serait alors créée (détenue à

part égale par les deux Groupe) et remplacerait Partecis. **A noter que les statuts de Partecis mentionnent un partenariat entre BNPP et Natixis**, et non BPCE comme la direction l'a affirmé. Qu'en sera-t-il de la future entité ?

Aujourd'hui des équipes de chez BPCE-PS travaillent déjà en partenariat avec des équipes de BNP-Paribas avec une joint-venture nommée PARTECIS mais uniquement pour la partie développement.

Ce projet veut aller plus loin avec la création d'une plateforme unique mais surtout, **des compétences pourraient être recrutées dans la future joint venture parmi le département Monétique**, raison pour laquelle la direction a décidé d'informer les salarié-es concerné-es, d'abord par mail puis au cours d'une réunion d'échange.

Chose curieuse, bien que les contours du projet et du futur partenariat ne soient pas encore connus, **la direction a annoncé que le « processus social » commencerait dès septembre 2024 avec une consultation du CSE...**

Etant donné qu'une « joint venture » et qu'un GIE tel que BPCE-IT sont des structures juridiques très différentes (Partecis est une Société par Actions Simplifiée, ou SAS, dont les salarié-es dépendent de la convention collective Syntec, par exemple) **il va falloir être très vigilants sur les conséquences sociales d'éventuels transferts (notamment sur l'ancienneté Groupe, les accords, la convention collective etc.).**

Les questions sur le projet ont fusé durant la réunion mais la direction ne s'est pas beaucoup éloignée du communiqué de presse du Groupe et a fourni peu d'informations complémentaires. Tout au plus a-t-on appris que les salarié-es de la Monétique ne seraient pas tou-tes concerné-es par la future JV, et qu'actuellement Partecis compte 80 salarié-es sur 3 sites (Charenton, Toulouse et Lyon). A suivre...



Vos représentant-es SUD-Solidaires au CSE :
Valérie ESPAIGNET, Nathalie LEFEVRE, Benoît POMATTO,
Philippe GERARDOT, Nicolas GUERIN, Romain SIMONET, Daniel THIRARD